

583. *Tatitititi*. S'étend depuis *Opispapa* jusqu'à *Guararoca* sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la limite d'arides sur environ cinq cent brasses. *Guaro-a-Pespehu* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Guaro-a-Pespehu*.

584. *Pespehuareca*. S'étend depuis *Pespehuareca* jusqu'à *Pumuti* sur environ dix brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à *Pumutanake* sur environ deux cents brasses. *Guaro-a-Pespehu* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Guaro-a-Pespehu*.

585. *Ushca*. S'étend depuis la terre de *Ucauitua-a-Hispa* jusqu'à celle de *Guaro-a-Pespehu* sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain *Hua* jusqu'au côté de la montagne sur environ cent brasses. *Tamantua-Hutunamu-a-Quatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamantua-Hutunamu-a-Quatoro*.

586. *Tasaura*. S'étend depuis *Tasaura* jusqu'à le terrain de *Tasaura-a-Puatito* sur environ dix brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à *Altioma* sur environ deux cents brasses. *Tamantua-Hutunamu-a-Quatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamantua-Hutunamu-a-Quatoro*.

587. *Pespehuca*. S'étend depuis la terre de *Guaro-a-Pespehu* jusqu'à *Pespehuca* sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la montagne, sur environ cent brasses. *Alohuaro-a-Itua* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Alohuaro-a-Itua*.

588. *Ucaita*. S'étend depuis la terre de *Ucaita* jusqu'à *Ucaita* sur environ dix brasses. *Ucaita* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Ucaita*.